

L'ÉCHO DE L'ESPLANADE

LE JOURNAL PIBRACAIS

#18 Janvier 2026

Édito

En vue des prochaines élections municipales qui se dérouleront en mars 2026, les collectivités locales doivent adopter une communication neutre pendant la période dite de réserve. Elles doivent faire preuve de prudence en termes de communication en cette période préélectorale pour respecter l'équité entre tous les candidats comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Le Maire de Pibrac a fait le choix de se conformer de manière stricte à cette loi républicaine en décidant de ne plus rédiger d'édito dans les publications de la Ville pendant cette période.

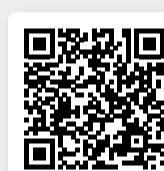


INFOS

DE DERNIÈRES MINUTES

PERMANENCE POINT ÉCOUTE

Des permanences Point Écoute à destination des jeunes et de leur famille, sont mises en place de 14h à 17h chaque semaine soit le mercredi en présence de la psychologue ou soit le jeudi en présence de l'éducatrice à la Maison des Citoyens. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leur famille, et a pour objectif de détecter précocement les signes de mal-être : isolement, idées noires, conduites à risque, consommation de produits psychoactifs... Il vise également à soutenir les familles ainsi que les professionnels impliqués dans l'accompagnement des jeunes.



Contact Point Écoute :
05 61 42 91 91
ou sas.pe@arpade.org
Retrouvez les dates des permanences sur le site.



RESTONS EN CONTACT

ville-pibrac.fr

[villepibrac](#)



SOMMAIRE



À LA UNE
► PAGE 3



EN CE MOMENT
► PAGE 4



DOSSIER SUR
LES ÉLECTIONS
► PAGE 5



LA PAROLE À
► PAGE 6



PROGRAMMATION DES
FESTIVITÉS D'HIVER
► PAGE 8



PENDANT L'AUTOMNE À PIBRAC

> RETOUR
EN IMAGES



Expo l'Effet Matilda
6 au 22 octobre à la Maison des Citoyens



Murder Party
Action Maison des Citoyens, CMJ et MJC Pibrac.
Vendredi 31 octobre



Spectacle Eau là là
Mercredi 15 octobre - Médiathèque



Pibrac Dansant
Dimanche 19 octobre



Sortie famille à la Halle des Machines
Mercredi 5 novembre - Maison des Citoyens



Topick
Vendredi 7 novembre au TMP



Marché de Noël
Samedi 13 et dimanche 14 décembre



Festival Pyrénées
Du 25 au 30 novembre



Festi'Jardin Nature et Plantes
Dimanche 9 novembre



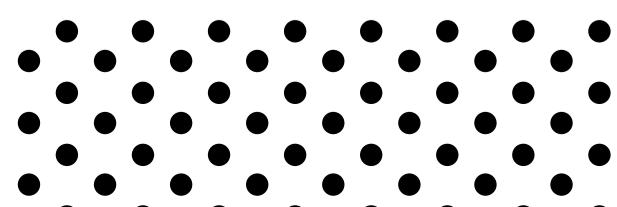
Commémoration du 11 novembre 1918
Mardi 11 novembre

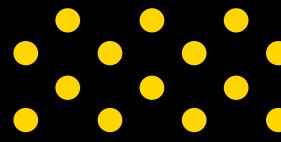


Marché de Noël allemand
Dimanche 30 novembre



Cérémonie des Vœux
Samedi 10 janvier au TMP





INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2026/2027

Pour une première inscription à Pibrac en première année de maternelle et/ou première année d'élémentaire, ainsi que pour tout nouvel arrivant, les inscriptions scolaires se déroulent en 2 temps :

1. EN LIGNE VIA LE SITE LE SITE DE LA VILLE DU 2 MARS AU 25 AVRIL 2026 :

La première étape consiste à remplir le formulaire de pré-inscription disponible sur ville-pibrac.fr/accueil/vivre-a-pibrac/enfance et à le retourner par mail à inscriptions-scolaires@mairie-pibrac.fr en joignant :

- la copie du livret de famille,
- la copie d'un justificatif de domicile de moins de 1 mois,
- l'attestation CAF pour connaître le quotient familial qui servira au calcul du forfait cantine et ALAE (En l'absence de justificatif de revenus, le tarif maximum sera appliqué)

Pour un dépôt de dossier d'inscription en Mairie, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaires au 05 62 13 48 10.

Si vous n'avez pas d'accès internet, le formulaire peut être récupéré en Mairie.

2. À L'ÉCOLE :

Une fois validée par la Mairie, l'inscription doit être finalisée auprès du directeur de l'établissement qui contacte chaque famille à partir de la fin du mois de mai.

Pour les inscriptions scolaires en dehors de la campagne d'inscriptions scolaires, nous vous remercions d'écrire à l'adresse inscriptions-scolaires@mairie-pibrac.fr

L'affectation d'un enfant à l'école se fait en fonction de l'endroit où il vit, conformément à la carte scolaire et en veillant à l'équilibre des effectifs entre les écoles.

Retrouvez tous les documents de préinscription sur le site de la ville en flashant ce QR code



ou rendez-vous dans la rubrique Vivre à Pibrac > Enfance.



MARCHÉS À PIBRAC

Pibrac dispose de deux marchés de plein vent accueillant des producteurs locaux. Plus d'une trentaine de commerçants aux compétences variées vous y attendent : fruits et légumes (primeur, producteur, bio), charcuterie, volailles, boucherie, rôtisserie, plats cuisinés, poissonnerie, fromages, vêtements, producteurs de plantes.

Retrouvez les marchés à Pibrac les :

- Le mercredi de 8h à 13h sur l'Esplanade Sainte-Germaine,
- Le samedi de 8h à 13h sur le parking du TMP.



CONSEIL MUNICIPAL : DÉCISIONS IMPORTANTES



Conseil municipal du mardi 7 octobre 2025 :

- Adoption d'une charte de bénévolat entre le centre social, la Maison Des Citoyens et ses bénévoles.



Conseil municipal du mardi 9 décembre 2025 :

- Présentation du rapport d'activités 2024 sur l'eau et l'assainissement.
- Présentation du rapport d'activité 2024 du syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne.

INSTALLATION DE COMPOSTEURS SUR L'ESPACE PUBLIC

Dans une première phase d'expérimentation, deux composteurs pour déchets alimentaires seront installés durant le mois de février 2026 sur la commune :

- Un à l'impasse de la Gare en face du conteneur de récupération du verre.
- Un sur l'ancien chemin de Brax à côté du conteneur de récupération du verre.

Toulouse Métropole procédera ensuite à une sensibilisation auprès des riverains avec une mise à disposition en main propre d'un bioseau gratuit par foyer pour expliquer les règles du compostage alimentaire en collectif. Ces composteurs sont composés d'un bac de récupération des déchets alimentaires totalement hermétique et anti-nuisibles et d'un bac de broyat pour que les riverains recouvrent leurs déchets d'une couche de matière sèche.

Ces bornes seront contrôlées, entretenues par les agents TM du service Biodéchets et le vidage réalisé par un de leur prestataire.

Suite à la phase d'expérimentation, 10 autres compostes seront installés sur la commune.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX 2026

Concernant votre abonnement au service de collecte des déchets végétaux pour l'année 2026 auprès de Toulouse Métropole.

Ce service comprend :

- 30 collectes (24 payantes + 6 gratuites).
- 24 collectes payantes le mercredi, une semaine sur deux.
- Les 6 collectes gratuites (de mars à juin puis d'octobre à novembre) vous seront communiquées par Toulouse Métropole par email au plus tard en février 2026.

TRAVAUX EN COURS

RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Les travaux du Réseau Express Vélo (REV) qui ont débuté en octobre 2025 sur la route de Léguévin et se poursuivent sur l'avenue du Balardou jusqu'à mars 2026 de la rue des Peupliers jusqu'au chemin de Larriou. Sur cette portion, la circulation se fait en sens unique depuis l'intersection Avenue du Balardou/Chemin de Larriou vers l'intersection avenue du Balardou/rue des Peupliers.

Depuis janvier, les travaux sur la Route de Léguévin continuent sur la portion entre les deux rond-points devant le parking du stade Gérard Migliore. La circulation sur cette portion est maintenue dans les 2 sens.

BASSIN D'ORAGE

Les travaux pour la création d'un bassin d'orage le long de la voie verte sur le chemin St Roch sont toujours en cours. Ce bassin d'orage va permettre :

- de soulager les réseaux du centre-ville de Pibrac,
- de réduire les inondations constatées,
- d'améliorer la qualité des eaux rejetées grâce à la décantation dans le bassin de stockage.

Il est demandé aux piétons et cyclistes d'être vigilants aux abords de ces travaux. La fin des travaux est prévue pour le mois de février 2026.

CIMETIÈRE

Un nouveau columbarium disposant de 9 places a été installé au cimetière Ensaboyo.

BÂTIMENTS PUBLIC

Le bloc sanitaire vétuste, situé au rez-de-chaussée de l'école élémentaire du Bois de la Barthe, a été entièrement rénové au cours du mois d'octobre et livré en décembre 2025.



Au TMP, les projecteurs anciens en halogènes continuent à être remplacés par des projecteurs à LED plus performants et plus sobres en électricité avec le soutien financier du Centre national de la musique (CNM).

TRAVAUX À VENIR

Réfection de la piste cyclable chemin Beauregard :

- du 23 février au 6 mars 2026,

Reprise du revêtement de la chaussée chemin de Bégué :

- du 23 février au 6 mars 2026.

• sur route barrée.

Plus d'infos, rendez-vous sur le site de la ville.



En ce MOMENT à Pibrac

S'INFORMER ET BÉNÉFICIER DES SERVICES DE PROXIMITÉ



NOUVEAUX HORAIRES À LA MAISON DES CITOYENS

Afin de mieux adapter ses services aux besoins des habitants et d'optimiser l'organisation de ses équipes, la Maison des Citoyens met en place, à partir de janvier 2026, de nouveaux horaires d'ouverture.

L'accueil du centre social sera **fermé le mardi et le vendredi après-midi**. Ces deux demi-journées seront désormais réservées au travail interne : réunion d'équipe, préparation et coordination d'actions citoyennes, suivi des dossiers et développement des initiatives locales. Le centre social restera toutefois ouvert au public le mardi et le vendredi pour les démarches habituelles et l'accueil des activités.

Les horaires des autres jours connaissent également quelques ajustements. L'accueil ouvrira désormais **de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi et de 13h30 à 17h30 le lundi et le mercredi**. Pour offrir une plage horaire plus accessible aux actifs, **le jeudi l'accueil sera ouvert en soirée jusqu'à 18h30**.

Nouveaux horaires :

- Lundi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
- Mardi : 9h00 - 12h30 et fermé l'après-midi
- Mercredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
- Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h30
- Vendredi : 9h00 - 12h30 et fermé l'après-midi



Par ailleurs, **des activités en soirée sont régulièrement proposées et animées par des bénévoles** à la Maison des Citoyens. Ces ateliers contribuent à faire vivre le centre social en dehors des horaires d'accueil classiques et renforcent son rôle de lieu de rencontre et de partage.

OUVERTURE DE LA CASERNE DES POMPIERS DE PIBRAC

La caserne a ouvert ses portes en décembre 2025. Elle est composée d'une équipe de 10 sapeurs-pompiers professionnels et de 50 sapeurs-pompiers volontaires. Les pompiers interviennent sur les communes suivantes : Pibrac, Léguevin, Brax, La Salvetat Saint-Gilles, sur le plateau de la Ménude à Plaisance-du-Touch, Lévignac, Lasserre-Pradère et Mérenville.



PRÉVENTION - OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous pouvez signaler votre départ en vacances en remplissant le formulaire Opération Tranquillité Vacances disponible sur le site de la Ville. Cette opération est mise en place pendant les périodes des congés scolaires et permet d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie afin de lutter contre les cambriolages.

- Faites- le également savoir à vos voisins afin qu'ils puissent organiser une surveillance de votre domicile, arroser vos plantes, relever votre courrier, nourrir votre animal de compagnie et vous contacter le cas échéant. Soyez attentifs aux personnes qui ne sont pas du quartier (démarcheurs, faux agents du service public...) et signalez à la Gendarmerie de Léguevin (05 61 07 19 50) ou à la police municipale de Pibrac (05 62 13 48 29) tout ce qui pourrait vous paraître suspect dans votre rue.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence (bijoux, matériel informatique, argent...).
- Fermez soigneusement tous les accès de votre domicile.
- Si vous êtes témoins ou victimes d'un cambriolage, prévenez la Gendarmerie en composant le 17.



ADOPTION DU PLUI-H

Le nouveau PLUI-Ha été adopté le 18 décembre 2025 après des démarches de concertation avec les citoyens des communes de Toulouse Métropole. Rappelons que le PLU-IH de 2019 avait été annulé par le Tribunal Administratif de Toulouse en 2021.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est une taxe due par toute entreprise exploitant un support publicitaire. Le montant dû est fixé en fonction de la nature du support et de sa surface.

Afin de garantir une taxation justement répartie, il est important et obligatoire de déclarer toute création ou suppression de support publicitaire sur la commune de Pibrac. Cela doit se faire via le formulaire cerfa n°15702 disponible sur service-public.fr en le remplissant et en le retournant à :

Ville de Pibrac
1 Esplanade Sainte-Germaine
31820 Pibrac
ou par mail à mairie@mairie-pibrac.fr



DOSSIER

SUR LES ÉLECTIONS

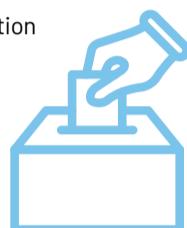
LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir y voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Pibrac.

VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Vous pouvez vérifier à tout moment votre inscription sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Ce site vous permet de connaître votre ville d'inscription ainsi que votre bureau de vote.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de Pibrac ou si vous avez déménagé intramuros, vous pouvez vous inscrire sur les listes :

- en ligne jusqu'au 4 février 2026 sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47,
- en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026.

BUREAUX DE VOTE

Tous les bureaux de vote sont centralisés à l'école élémentaire Maurice Fonvieille (avenue Maurice Fonvieille).



DEVENEZ ASSESSEUR

Le rôle de l'assesseur consiste à assurer le bon déroulement et la régularité du vote pendant les élections à côté du président du bureau de vote. L'assesseur est bénévole (article R44 du Code électoral) et peut-être chargé de :

- contrôler et faire signer la liste d'émargement,
- apposer sur la carte électorale la date du scrutin,
- suppléer ou assister le président afin de procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne.

Les assesseurs titulaires doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.



Si vous souhaitez devenir assesseur, vous pouvez vous inscrire via ce lien en flashant le QR code

Toute inscription est soumise à validation et ne vaut pas acceptation automatique de la participation.

PROCURATION

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, **d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation)** pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière **totalement dématérialisée**. Pour cela, vous devez disposer de la **nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité**.



1/ Comment faire certifier son identité numérique France Identité ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique France Identité et pouvoir ainsi utiliser l'application pour les usages qui requièrent le niveau de sécurité le plus élevé, vous devez :

- Télécharger l'application France Identité sur votre smartphone ;
- Effectuer une demande de certification de votre identité numérique depuis l'application ;
- Suivre les instructions dans l'application : confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code ;
- Puis vous rendre sans rendez-vous dans une des mairies proposant la certification d'identité avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.
- La liste des mairies est disponible sur le site : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>



ATTENTION : la Mairie de Pibrac ne dispose pas d'un tel dispositif et ne permet pas la création de Titres sécurisés, il convient de se rendre dans une des mairies identifiées au lien précité.

Depuis le 31 mars 2025, l'identité numérique peut être certifiée dès la remise de la carte d'identité en mairie.

Pour obtenir France Identité même si votre carte d'identité n'est pas encore arrivée à échéance, vous pouvez opter gratuitement pour le **remplacement de votre carte d'identité ancien format par une carte d'identité au format carte bancaire**, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, de réaliser une pré-demande auprès de France Titres (ANTS) et de pouvoir restituer votre ancienne carte d'identité.

2/ Réalisation de la demande de procuration entièrement dématérialisée

Si vous disposez d'une identité numérique certifiée, vous pouvez effectuer la demande de procuration (ou de résiliation) 100 % en ligne grâce au téléservice « Maprocuration » www.maprocuration.gouv.fr

À l'issue de votre demande, vous pourrez directement faire valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat.



3/ Demande de procuration en l'absence d'identité numérique certifiée

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée en mairie via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice www.maprocuration.gouv.fr

Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant **physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat**. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Vous pouvez également réaliser votre demande en utilisant un formulaire **CERFA** papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune ou d'un autre consulat que vous.

Ainsi, si vous votez dans la commune A, vous pouvez donner procuration à un électeur qui vote dans la commune B, même si cette commune se situe dans un autre département. Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Il ne peut par ailleurs détenir plus d'une procuration établie en France.

LA PAROLE À



“

SERVICE ÉLECTIONS, QUEL EST SA FONCTION ?

De combien de personnes est composé le service ?

Le service, composé de deux agents, est chargé de l'organisation et du suivi de l'ensemble des scrutins nationaux et communaux.

Quelles sont les missions du service élections de la ville ?

Il assure toute l'année la gestion des listes électorales (inscriptions, radiations, commission électorale, cartes électorales), la veille juridique et le lien avec la Préfecture. En période électorale, il organise matériellement et administrativement les bureaux de vote.

Quelles sont les différentes étapes pour mener à bien les élections (de la préparation jusqu'au résultat des votes) ?

Combien de temps de préparation cela demande ?

L'organisation des élections comprend la préparation des documents et le matériel réglementaires pour chaque bureau de vote, la logistique du matériel dans les différents bureaux de vote, constituer les bureaux de vote (recruter les assesseurs et secrétaires, les former), et veiller au bon déroulement du scrutin le jour J jusqu'à la transmission des résultats.

L'activité est permanente, avec une charge de travail qui augmente fortement dans les cinq mois précédant les élections.



RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE DU THÉÂTRE MUSICAL DE PIBRAC

En quelle année a été créé le TMP ?

Le TMP a été créé en 1989, avec le premier spectacle présenté un 22 septembre.

De combien de personnes est composé l'équipe du théâtre ? Et quels sont les métiers de l'équipe ?

L'équipe du théâtre est constituée de cinq agents permanents assurant l'ensemble des missions essentielles : accueil du public et des artistes, billetterie, communication, administration, programmation artistique et technique (son, lumière, machinerie).

Combien de spectacles propose le TMP à l'année ?

Selon les saisons, c'est autour de 80 à 100 événements qui sont ouverts au public, comprenant les spectacles du TMP, de la médiathèque, des associations et des écoles dans le cadre de « Pibrac en Scène », les expositions, des réunions, et quelques événements privés.

Le TMP reçoit également des ateliers artistiques, ainsi que des résidences de créations.

Quel type de spectacles retrouve-t-on au TMP ?

Le TMP est le résultat de la politique culturelle de la ville et se distingue régionalement comme un Théâtre Musical. Il propose une programmation variée mêlant théâtre et musique sous des formes diverses (humour musical, cirque, danse, chant), destinée à tous les publics et à tous les goûts.

LES SERVICES DE LA VILLE

Dans ce numéro 18 de l'Echo de l'Esplanade, la Ville a souhaité donner la parole à deux services très présents dans le quotidien des Pibracais.



Le TMP travaille-t-il avec des compagnies et associations pibracaises et locales ?

Le TMP accueille de nombreuses associations et structures locales en partenariat avec Pyrénimes, Figaro & Co ou The Secret Panto Society. Il consacre également deux mois aux spectacles de fin d'année des associations et des groupes scolaires de la ville, réunis dans l'événement « Pibrac en Scène », avec notamment la MJC, Théâtre Music Action et Scaramouche.

Comment se prépare la saison culturelle du TMP ?

La saison culturelle du TMP se prépare sur le long terme, parfois plusieurs années à l'avance. Elle repose sur la recherche et le montage de projets artistiques, l'accompagnement de compagnies et la création de nouveaux spectacles. Une attention particulière est portée à la diversité des publics et à l'accessibilité tarifaire. La programmation doit aussi composer avec de nombreux paramètres : disponibilités des artistes, financements, partenariats et concurrence avec les autres salles, rendant le processus évolutif jusqu'à la publication du programme.

RENCONTRE AVEC LES LYCÉENS DU CLUB NELSON MUNDELA



Qu'est-ce que le club Nelson Mandela ?

Le Club Nelson Mandela est un club MUN réunissant une soixantaine d'élèves chaque mercredi pour débattre en anglais de sujets d'actualité, selon le modèle des Nations Unies. Les élèves représentent des pays, rédigent des résolutions (des textes de lois) et participent plusieurs fois par an à des conférences internationales avec d'autres clubs, sur des thématiques variées.

Pourriez-vous nous décrire en quoi consiste le débat citoyen prévu à la Maison des Citoyens ?

Le club Nelson MUNdela organise un atelier d'initiation au débat sur le thème de l'égalité femme-homme le mercredi 15 avril 2026 de 14h à 16h30 à la Maison des Citoyens ouvert à tous. Inspiré du modèle des Nations Unies, l'atelier permettra aux participants de découvrir les règles et rôles d'un débat, en incarnant différents acteurs socio-économiques de Pibrac et de ses environs. Dans un contexte où le dialogue se raréfie, cet événement vise à encourager la prise de parole, l'échange d'idées et la participation citoyenne.



Retrouvez les retours très positifs des adultes de l'édition précédente :

Anne-Sophie, citoyenne de Pibrac et membre de Pibraction Environnement

« Cela ouvre les esprits et crée des liens entre le monde de l'éducation et celui des habitants. L'ambiance était conviviale et pleine de bienveillance. Une expérience à renouveler absolument ! »

Mireille, bénévole à la Maison des Citoyens

« Nous ignorons souvent la vraie vie d'un lycée. Ces échanges permettent de connaître un public que nous croisons peu. L'ambiance était excellente : vivante, respectueuse et pleine de réflexions intéressantes. Je suis partante pour recommencer ! »

Bernard, bénévole à la Maison des Citoyens

« Les lycéens ont été très pédagogues. L'atmosphère était détendue mais le débat mené avec rigueur. C'est essentiel de former les jeunes - et de rappeler aux anciens - l'importance de l'échange d'idées. Quel bel espoir de voir des jeunes aussi motivés ! »

Le regard des élèves qui ont animé le débat :

Lisa

« Cet atelier fait vivre la ville et rend nos projets concrets. J'ai adoré partager notre passion du MUN et guider les habitants. Le débat était drôle, vivant et plein de bonnes idées. Un souvenir précieux. »

Ael

« Ces rencontres réunissent des personnes qui ne se côtoient pas. Les habitants ont pu découvrir les bases du débat et voir une autre manière d'aborder les problématiques. L'ambiance était excellente, avec des participants curieux et motivés. »

Marius

« C'est une occasion unique de présenter nos projets et de dialoguer entre générations. Le débat ressemblait presque à une pièce de théâtre, avec des rebondissements et beaucoup de bonne humeur. Tout le monde en ressort en riche. »

“

INCIVILITÉS



HORAIRES DE TONTE ET DE BRICOLAGE

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Arrêté préfectoral n°83 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage fixe ces horaires de jardinage et/ou de bricolage.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les propriétaires ou occupants riverains des voies publiques sont tenus d'assurer, à leurs frais exclusifs, l'entretien des trottoirs situés au droit de leur propriété ou de la façade de leur immeuble, maison boutique, garage, jardin, terrain : balayage des déchets, enlèvement des feuilles mortes, désherbage, démoussage, entretien des descentes d'eaux pluviales et des tuyaux d'évacuation, etc.

Art 5 de l'arrêté N°2022.07.AR.PM.22

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Ville de Pibrac a mis en place un registre nominatif destiné à contacter les personnes vulnérables en cas d'événements exceptionnels tels qu'une vague de grand froid, une canicule ou une épidémie. Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS si vous êtes isolés et que vous avez plus de 65 ans ou que vous êtes en situation de handicap.

CCAS : 10 avenue du Bois de la Barthe
05 62 13 93 93 • ccas@mairie-pibrac.fr

« LE LIVRE GÉANT DE LA LAÏCITÉ » À PIBRAC : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR TOUS

Du 5 au 16 janvier 2026, la Maison des Citoyens a accueilli l'exposition interactive « Le Livre Géant de la laïcité ». Destinée à sensibiliser toutes les générations aux principes de la laïcité, cette exposition mêle histoire, droit et humour ; un moyen simple et ludique de rendre accessible un concept parfois perçu comme abstrait.

Lauréate du Prix de la laïcité de la République Française en 2021, cette exposition se compose de 20 panneaux et d'un livret pédagogique. Sa réalisation a impliqué des spécialistes, des enseignants et des jeunes, et l'usage de dessins rend le sujet vivant et compréhensible. À travers des textes clairs, accessibles dès 12 ans, et des dessins humoristiques, l'exposition invite à réfléchir aux valeurs partagées du « bien-vivre ensemble », afin de mieux comprendre en quoi la laïcité est un fondement de nos libertés.

Cette étape pibracaise s'inscrit dans une démarche plus vaste : depuis 2018, Le Livre Géant circule à travers toute la France. Localement, l'exposition s'est adressée à tous les publics, en particulier aux établissements scolaires.

Cette édition a suscité un vif intérêt des usagers de la Maison des Citoyens.

Avec le soutien de la Mairie de Toulouse.



TRIBUNES POLITIQUES



Critiquer ne suffit plus.
Gouverner exige du courage et des solutions.

Dans notre commune, les élus de la minorité ont fait le choix d'une opposition systématique, où la critique tient lieu de projet et le procès d'intention remplace le débat démocratique. Chaque décision prise par la majorité est immédiatement caricaturée, chaque action municipale transformée en menace, chaque budget présenté comme le signe d'un effondrement imminent. Cette posture n'a qu'un objectif : inquiéter, diviser et freiner.

La sécurité, sujet sérieux s'il en est, devient entre leurs mains un terrain de surenchère anxiogène. La moindre initiative est travestie en scénario catastrophe, sans jamais reconnaître les avancées concrètes ni les efforts engagés. Les finances communales, elles aussi, sont l'objet d'une manipulation permanente : chiffres sortis de leur contexte, comparaisons biaisées, amalgames volontaires. Tout est bon pour semer le doute et entretenir un climat de peur.

Mais derrière ce bruit constant, une réalité s'impose : jamais une proposition crédible, jamais une alternative construite, jamais une vision pour l'avenir de notre ville. Critiquer est facile. Construire l'est beaucoup moins. Gouverner, c'est faire des choix responsables, parfois égaux, toujours orientés vers l'intérêt général.

Pendant que certains parlent, notre équipe agit. Notre commune avance, jour après jour, grâce à des projets concrets, utiles et visibles. Les enfants bénéficient désormais d'aires de jeux rénovées, aux Tambourettes, pensés pour favoriser le lien social et le bien-être. La sécurité a été renforcée avec l'ouverture du SDIS, garantissant une intervention rapide et efficace des secours, au service de tous les habitants.

Même les actions qui semblent modestes témoignent de notre engagement : la rénovation du bloc sanitaire de l'école, par exemple, répond à une exigence essentielle de confort, de dignité et d'hygiène pour nos élèves. Parce que la politique locale, ce n'est pas de grands discours, c'est l'attention portée aux détails du quotidien.

Ces réalisations ne sont ni le fruit du hasard ni de l'improvisation. Elles résultent d'un travail sérieux, réfléchi, mené avec responsabilité et transparence, loin du théâtre permanent de la critique stérile. La politique municipale mérite mieux que des cris, des approximations et des chiffres inventés. Elle mérite du respect pour les habitants, de l'engagement sincère et une vision tournée vers l'avenir.

C'est ce chemin que nous avons choisi. Et c'est avec la même détermination et humanité que nous continuerons à agir dans les années à venir, pour une commune qui avance, qui protège et qui construit, plutôt que de céder à la peur et à l'immobilisme.

Démocratie et Avenir

En 2026, souhaitons à Pibrac un nouvel élan fait d'écoute, de convivialité, de dynamisme, et de projets enfin utiles à tous.

Belle année aux associations, commerçants, artisans et acteurs locaux qui font vivre et grandir notre commune.



Ce groupe minoritaire n'a pas transmis, à la Ville de Pibrac, de contribution pour la rubrique des tribunes politiques dans les délais impartis.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

JANVIER

LOTO
Salle Polyvalente, Rayon de Soleil
Mardi 27 janvier de 14h30 à 17h

CONCERT NOX ET LUMINA
Eglise, Orgues et Patrimoine
Samedi 24 janvier à 20h30

SCÈNES OUVERTES
Solo ou groupe
Lab'Art', MJC Pibrac
Samedi 31 janvier à 21h

FÉVRIER

EXPERTIBUS
Parking Salle Polyvalente
Mardi 3 février de 10h à 17h

CARNAVAL OCCITAN
Thème : des goûts et couleurs Esplanade
Sainte-Germaine et à l'école Calandreta
de Bocona
Samedi 7 février de 15h à 17h30

PIBRAC DANSAINT
Salle Polyvalente
Dimanche 8 février de 14h30 à 18h30

RÉCITAL DU NOUVEL AN
Eglise, Chœur Sacré Bel Canto
Dimanche 8 février à 16h

ATELIER REPAIR CAFÉ ET ATELIER DU GROUPE APTÉ
Thème : préparer ses semis pour le jardin
Salle Polyvalente, Pibraktion Environnement
Lundi 9 février de 17h30 à 20h30

STAGE DE SELF DEFENSE FEMININ
Gymnase de la Castanette,
Penchak Silat Occitanie
Samedi 14 février de 13h30 à 15h30

CE SOIR AU LAB'ART'
Les racines de la liberté
Lab'Art', MJC Pibrac
Samedi 14 février à 21h

LOTO
Salle Polyvalente, Rayon de Soleil
Mardi 17 février de 14h30 à 17h

CONFÉRENCE BIORAFFINAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX
Salle Polyvalente, Jardin Nature Pibrac
Jeudi 19 février à 20h30

MASTER CLASS RELAXATION, CORPS ET CHANT
Parole et Musique, salle de danse (Coustayrac)
Samedi 21 février de 13h30 à 19h

STAGE THÉÂTRE ENFANTS ET ADO
Scaramouche, Salle du Quai
Du 23 au 27 février de 14h à 17h

STAGE DE THÉÂTRE ENFANTS
Salle du Quai, Scaramouche
Lundi 23 et mardi 24 février de 9h30 à 16h30 pour les 6 à 8 ans
Mercredi 25 et jeudi 26 février de 9h30 à 16h30 pour les 9 à 11 ans

VISITE DU CENTRE DE TRI VALCOPIA
445 Chemin des Turques 31660 Bessières
Pibraktion Environnement
Mercredi 25 février à partir de 14h

MARS

STAGE DE COMÉDIE MUSICALE
TMP, Figaro & Co
Du 1^{er} au 8 mars

ATELIER REPAIR CAFÉ
Salle Polyvalente, Pibraktion Environnement
Lundi 2 mars de 17h30 à 20h30

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES - «TIR A L'ARC AU FÉMININ»
Base de loisirs de Bouconne
Dimanche 8 mars de 14h à 16h

TOURNOI DE PÉTANQUE
Boulodrome, Pétanque Pibracaise
Dimanche 8 mars à partir de 8h30

REPAS FESTIF
Accompagné d'une représentation théâtrale de Scaramouche. Salle polyvalente, Comité des Fêtes
Dimanche 8 mars à 12h00

CE SOIR AU LAB'ART'
Jusqu'à n'en plus pouvoir
Lab'Art', MJC Pibrac
Samedi 14 mars à 21h

VISITE GUIDEÉE DE PIBRAC
Office de Tourisme de Toulouse
Départ devant la mairie
Samedi 14 mars de 10h à 12h

MASTER CLASS RELAXATION, CORPS ET CHANT
Parole et Musique, salle de danse (Coustayrac)
Samedi 14 mars de 13h30 à 19h



AU PROGRAMME DU TMP

Au programme :

HERCULES
English Panto
Du 24 au 31 janvier

BERNARD CAHUE
Expo du moment
Du 7 au 31 janvier

LA MORT GRANDIOSE DES MARIONNETTES, variations
humour

Vendredi 6 février 2026 à 20h30

PAUL SCHARER
Expo du moment
Du 4 au 22 février

LA BICYCLETTE BLEUE
Théâtre musical, Figaro & Co
Du 14 au 22 mars

NATHALIE STRASEELE
Expo du moment
Du 4 mars au 22 mars

LES ÉTOILES DE LA DANSE
Ballet de l'Opéra national du Capitole de Toulouse
Samedi 28 mars à 20h

DOMINIQUE ANDRES
Expo du moment
Du 25 mars au 12 avril

WILLIAM PILET
Humour
Jeudi 2 avril à 20h30

LILIA BENCHABANE
Humour
Vendredi 17 avril à 20h30

tmp-pibrac.com
Théâtre Musical de Pibrac • 40, rue Principale • 05 61 07 12 11
@ TMP.Pibrac • Théâtre • TMP - Théâtre Musical de Pibrac



LES GRANDS RENDEZ-VOUS

PARTAGER AU PROGRAMME DE LA MDC

Atelier «Mon enfant est différent» : un soutien pour les parents

Deux jeudis par mois, de 18h15 à 19h15.

C'est un dispositif, né d'une co-construction avec le Collectif Autisme Pibrac, qui permet d'accompagner les parents d'enfants présentant des troubles du neurodéveloppement.

Deux temps complémentaires sont proposés un mercredi par mois : deux groupes de parole (17h30-18h30 et 18h30-19h30), animé par une psychologue, et un atelier de sophrologie (17h30-18h30), conduit par une sophrologue.

Ce programme vise à rompre l'isolement, apporter un accompagnement professionnel, offrir un espace de décompression et renforcer le lien parent-enfant grâce à l'organisation ponctuelle d'activités partagées.

Chaque mercredi, de 14h à 17h, la Maison des Citoyens propose «La Pause Récré», un temps d'accueil dédié aux familles et offre un temps de partage, de détente et de renforcement du lien familial, dans un environnement attentif et bienveillant.

Divers espaces d'activités sont mis à disposition : jeux de société, jeux de construction, dinette, coin lecture, cuisine, activités manuelles et autres ateliers thématiques encadrés par des animateurs qualifiés, favorisant l'éveil, la créativité et l'échange intergénérationnel.

Un goûter est proposé afin de favoriser la convivialité et les interactions entre les participants. Accessible à tous de 0 à 99 ans en étant adhérent à la Maison des Citoyens.

Sans inscription, ni engagement de durée.

Infos pratiques de la MDC

Maison Des Citoyens
16, rue principale • 05 62 13 00 94 • mdc@mairie-pibrac.fr



DÉCOUVRIR AU PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

ATELIER INSECTES VOLUMES EN PAPIER*

Mercredi 21 janvier 2026 à 14h - De 6 à 12 ans - Durée : 2h

Avec Guillaume Ruffault offert par Toulouse Métropole dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse d'Occitanie. Techniques de pliages et de mise en volume, jeux de symétrie et de réutilisation des chutes.

GRANITA ET LE BAZAR DES EMOTIONS PAR LA CIE ORDINAIRE EXTRA*

Mercredi 18 février 2026 16h30 - À partir de 5 ans - Durée : 45 min

Granita, une fillette italienne de 7 ans, vit heureuse avec sa grand-mère dans la forêt. À sa mort, elle retourne en ville chez ses parents, où les émotions et la nature semblent absentes.

ATELIER LES PETITZ'Z'ATELIERS CREATIFS AVEC LA GLANERIE*

Mardi 24 février 2026 10h - À partir de 4 ans - Durée : 1h/1h30

Donner de la valeur aux déchets à travers des techniques artistiques

ATELIER CONTE SCIENTIFIQUE AVEC LES PETITS DEBROUILLARDS*

Mardi 3 mars à 10h30 - De 3 à 6 ans - Durée : 45 min à 1h

Le conte sert d'introduction à la science, en initiant les enfants à l'observation, l'expérimentation et la réflexion, et fait le lien entre imaginaire littéraire et démarche scientifique.

LA POMME ET LE PAPILLON PAR LA CIE IN GIRUM*

Mercredi 15 avril 2026 16h30 - De 6 mois à 4 ans - Durée : 30 min

ATELIER RECUP'ART AVEC LA GLANERIE*

Mardi 21 avril 2026 10h - À partir de 7 ans - Durée : 2h

ACTIVITE PLANETARIUM TRANSPORTABLE*

Mardi 28 avril 2026 2 séances 10h-10h30 (3-6 ans) et 11h-12h (à partir de 7 ans).

*sur inscription auprès de la Médiathèque

40, rue Principale • 05 61 86 09 69 • www.mediatheque-pibrac.fr

@ Médiathèque de Pibrac



Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h30 à 12h30

